

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Sciences du langage

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, sciences du langage, arts

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Sciences du langage* (SDL) existe depuis 1974, la dernière habilitation date de 2011. Les enseignements ont lieu sur le Campus Porte des Alpes (Bron) pour les trois spécialités : *Recherches en sciences du langage* (RSDL), *Langage et enjeux de société* (LES) et *Enseignement et diffusion du français langue étrangère et seconde* (FLES).

La mention est co-habituée avec l'Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon pour la spécialité RSDL et avec le Centre d'Etudes Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil International (CEPEC International) pour la spécialité FLES.

L'objectif de la spécialité RSDL est d'approfondir les fondamentaux de la discipline. Celui de la spécialité LES est de proposer en complément de l'approfondissement des connaissances une orientation vers les métiers de l'enseignement, les métiers de la santé et du handicap et les métiers de la médiation et de la communication, pour lesquels les savoir-faire acquis en SDL constituent une valeur ajoutée. La spécialité FLES est professionnalisante : elle vise les métiers du français langue étrangère et seconde (FLES), en France et à l'étranger.

Avis du comité d'experts

Le master SDL est structuré en trois spécialités qui se positionnent chacune différemment par rapport à la recherche et au monde professionnel : la spécialité RSDL est orientée recherche et prépare au métier de chercheur, d'enseignant-chercheur ou d'enseignant dans le premier degré ; la spécialité LES est à finalité indifférenciée ; et la spécialité FLES se veut directement professionnalisante. Pour l'ensemble des formations, le lien entre les connaissances attendues, les compétences visées et leurs débouchés est clairement formulé.

Les enseignements s'appuient de façon étroite sur les axes de recherche des deux UMR rattachées à l'établissement, l'UMR 5596 Dynamique Du Langage (DDL) et l'UMR 5191 Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations (ICAR).

En termes de lisibilité de la formation, il est difficile de distinguer clairement ce que la spécialité LES apporte de nouveau s'agissant des contenus de formation ou des débouchés par rapport à la spécialité RSDL, cette dernière offrant une très grande diversité d'enseignements. Les deux spécialités semblent essentiellement différer sur le type de mémoire en fin de master 2 (M2) : mémoire de recherche (RSDL) versus stage long et rapport de stage (LES).

Au regard du contenu de la formation et des objectifs affichés pour les spécialités RSDL et LES, à savoir approfondir les fondamentaux des sciences du langage, deux questionnements émergent. D'une part, les domaines donnés comme fondamentaux ne peuvent pas être positionnés sur le même plan (si la phonologie, la syntaxe et la linguistique historique rencontrent un large consensus parmi les linguistes pour être considérés comme des fondamentaux, ce n'est pas le cas des autres domaines : pragmatique et sémiotique). D'autre part, de manière générale, le nombre des fondamentaux est plus restreint.

Le master de *Sciences du langage* de Lyon 2 a établi un partenariat avec l'École supérieures du professorat et de l'éducation de l'Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL), une réflexion est en cours pour un nouveau partenariat avec l'Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon. Pour la spécialité FLES, des partenariats spécifiques existent avec le CEPEC International et plus récemment avec les universités britanniques de Cumbria et de Glasgow.

Des collaborations sont réalisées sous différentes formes avec le Département d'Etudes Arabes de l'Université Lyon 2, le CADIR (Centre pour l'analyse du discours Religieux - Université Catholique de Lyon), le CIEF (Centre

International d'Etudes Françaises -Lyon 2), le Centre de Recherche et d'Etudes Anthropologiques (Lyon 2) et l'Institut Gardette (Université Catholique de Lyon). Dans la spécialité FLES, le parcours *Français langue étrangère et seconde* se subdivise en deux options, dont la première (*Diffusion du FLES et coopération éducative*) a été mise en place pour créer une offre originale par rapport aux formations proches. La seconde option *Accueil et intégration linguistique des populations migrantes* est liée à un besoin identifié sur le territoire régional. Ces éléments témoignent de la volonté de la formation de s'appuyer sur les ressources existantes tant au niveau national qu'international, tout en préservant sa singularité.

Les deux UMR rattachées à l'établissement (DDL et ICAR) sont réunies depuis septembre 2011 dans le Labex ASLAN (*Advanced Studies on LAnguage complexity*), ce qui constitue un adossement à la recherche solide et indéniablement un facteur important d'attractivité. Les orientations du Labex se retrouvent dans les parcours de recherche qui structurent en partie les deux spécialités RSDL et LES.

L'équipe pédagogique est de qualité. Elle se compose de 19 enseignants-chercheurs (EC) titulaires dont 10 professeurs. La responsabilité administrative et pédagogique des spécialités RSDL et LES est confiée à seulement trois EC. Or le dossier déplore un accroissement préjudiciable des tâches administratives effectuées par les enseignants-chercheurs. Une réflexion sur un meilleur partage des responsabilités pourrait être menée en vue de limiter cet accroissement.

La dimension professionnalisante de la formation est prise en compte de manière satisfaisante. Des intervenants professionnels sont sollicités régulièrement pour des enseignements complémentaires ou d'ouverture, ou bien pour présenter des facettes des métiers visés. Leur apport, en particulier pour la spécialité FLES, est précisément identifié. Par ailleurs, constituée en conseil de formation, l'équipe pédagogique est particulièrement attentive à l'émergence de nouveaux métiers. Il est dommage que les modalités de réunion des équipes pédagogiques ne soient pas davantage explicitées s'agissant de leur fréquence (le dossier précise qu'elles ont lieu « régulièrement » et de façon « ponctuelle ») et de la nature des travaux conduits. En outre, la présence des représentants des étudiants au conseil de formation, bien que prévue par la réglementation de l'université, n'est pas systématique (ils peuvent être invités). Il paraît souhaitable, au niveau de la mention, de mieux cadrer le dispositif de suivi de la formation.

En M1, après une légère baisse entre 2011 et 2012 (de 91 à 71 inscrits), les effectifs se sont stabilisés (74 inscrits en 2013). La quasi-totalité des étudiants inscrits en 2013 relèvent de la formation initiale. 60 % des étudiants de M1 poursuivent leurs études en M2 et 80 % d'entre eux au sein de l'Université Lumière - Lyon 2. Les profils des entrants sont variés : 45 % des étudiants sont titulaires d'un baccalauréat étranger et près de 30 % sont titulaires d'un baccalauréat L. Le taux de réussite en M2 est faible, il est proche de 50 %. Le dossier ne comporte pas de commentaires quant à cette situation.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche est essentielle dans les spécialités RSDL et LES, mais elle joue aussi un rôle important dans la spécialité FLES. La dynamique des UMR ICAR et DDL auxquelles sont adossées les spécialités paraît profiter nettement à tout le master.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est présente dans toutes les spécialités, sous des formes différentes. Pour la spécialité RSDL, elle se réalise dans et par la recherche à laquelle les étudiants sont fortement invités à participer. Dans la spécialité LES, elle réside pour l'essentiel dans la réalisation obligatoire d'un stage long en M2 validé par un rapport de stage d'un volume important (75 pages). Dans la spécialité FLES, elle occupe une place décisive de par la nature des enseignements et les stages en milieu professionnel.
Place des projets et stages	Les stages et projets ont une place importante, selon des modalités différentes : une enquête de terrain proposée à l'étudiant en relation avec la constitution de son corpus, en quelque sorte un stage court ((RSDL) - un stage long dans le domaine professionnel visé par l'étudiant (LES) - un stage de deux mois minimum en M1 avec une activité d'enseignement prépondérante et en M2 un stage court filé sur plusieurs semaines auquel s'ajoute un stage long de 200h minimum (FLES). On peut

	seulement regretter la suppression du stage en M1 pour la spécialité LES.
Place de l'international	La place de l'international est de manière générale significative du fait de l'accueil en nombre d'étudiants étrangers (RSDL et LES) et du suivi par quelques étudiants d'un PGCE (<i>Postgraduate Certificate in Education</i>) ou d'un PGDE (<i>Professional Graduate Diploma in Education</i>) au Royaume-Uni (FLES).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont clairement décrites. Le master se situe soit dans la continuité de la licence SDL, soit à l'issue d'une option FLE proposée en troisième année de licence. Pour les étrangers, le recrutement se fait sur dossier avec possibilité d'entretiens par Skype. Il existe des passerelles entre les spécialités RSDL et LES à la fin du M1.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement se fait en présentiel. De manière générale, l'ENT (Bureau virtuel et/ou la plateforme des cours) est massivement utilisé. Il permet la mise en ligne d'un large éventail de matériaux pédagogiques (cours, supports de cours, articles à lire, corpus (texte, sons, image)), exercices, examens blancs, corrigés) et facilite considérablement les échanges entre enseignants et étudiants.
Evaluation des étudiants	Elle a lieu le plus souvent sous la forme de contrôle continu et d'examen final. Dans la spécialité FLES, elle est modifiée entre le M1 et le M2. Dans cette deuxième année, les étudiants sont évalués globalement, en fonction de trois sortes d'écrits/dossiers. Le M2 de la spécialité LES comporte, en plus des évaluations habituelles, une soutenance de mémoire.
Suivi de l'acquisition des compétences	Ce suivi est effectif. L'étudiant reçoit à l'issue de chaque semestre un relevé détaillé des notes obtenues, accompagnées d'indications concernant la validation des UE et de l'année. Les descriptifs détaillés des différents éléments pédagogiques sont fournis dans la brochure de l'année. Seule la spécialité FLES a une démarche se rapprochant du portefeuille de compétences. Une réflexion est en cours sur ce sujet à l'échelle de la mention et de l'université. En outre, l'établissement est actuellement en train de mettre en place le supplément au diplôme Europass.
Suivi des diplômés	Les « fiches Indicateurs » communiquées fournissent quelques résultats concernant les diplômés du master RSDL en 2010. Seulement sept des 11 diplômés ont répondu à l'enquête. Parmi ces sept, cinq ont trouvé un emploi. Le suivi des diplômés est présenté comme difficile à réaliser dans les spécialités RSDL et LES. Des améliorations du dispositif de suivi des diplômés paraissent incontournables.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement existe. L'autoévaluation est correcte et sincère, elle est pratiquée rigoureusement par l'équipe pédagogique de la spécialité FLES qui par ailleurs se réunit tous les deux mois pour établir un point de situation de la mise en œuvre de la formation.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Un environnement de recherche de haut niveau enrichi de la présence d'un Labex attractif.
- La qualité de la spécialité FLES solide et attractive.

- Des collaborations très riches et variées avec d'autres institutions lyonnaises, mais aussi internationales.
- La co-présence de deux spécialités clairement identifiées en termes de finalité : recherche pour la spécialité RSDL et professionnelle pour la spécialité FLES.

Points faibles :

- Faible effectif pour la spécialité LES (six en 2013 et 2014), vraisemblablement lié à une professionnalisation insuffisante.
- Des données incomplètes concernant le suivi des diplômés.
- Manque de lisibilité de la spécialisation progressive entre le M1 et le M2 pour les spécialités RSDL et LES.
- Des imprécisions s'agissant du parcours *Accueil et intégration linguistique des populations migrantes* de la spécialité FLES qui ne permettent pas de cerner sa spécificité (organisation, suivi, etc.).

Conclusions :

La formation apparaît globalement comme solide et capable d'évoluer, ce qui est montré par l'autoévaluation qui dresse un diagnostic lucide sur la mise en œuvre des cursus d'études. La spécialité RSDL occupe une place prédominante dans l'offre de formation qu'il convient de maintenir.

Il paraît souhaitable d'engager une réflexion sur les débouchés visés par la spécialité LES qui sont trop diversifiés. Cette formation pourrait par exemple axer la professionnalisation dans les domaines de la médiation culturelle, et des entreprises de recherche de noms (*naming*).

Enfin, un suivi régulier et formalisé du devenir des diplômés est à mettre en place.

Éléments spécifiques des spécialités

Recherche en sciences du langage (RSDL)

Place de la recherche	La spécialité RSDL s'inscrit dans la dynamique des programmes scientifiques des unités de recherche d'appui, ICAR et DDL, réunis depuis septembre 2011 dans le Labex ASLAN. Elle bénéficie également de l'appui de l'ENS de Lyon. Les laboratoires constituent un environnement propice à la découverte du monde de la recherche dans ses dimensions locales, nationales et internationales et à une intégration progressive aux activités de recherche. Les étudiants sont invités à faire des comptes rendus de séances de recherche ou de conférences (validation prévue). Les enseignants-chercheurs de la spécialité sont membres de l'une des deux UMR précitées.
Place de la professionnalisation	La spécialité RSDL est la voie privilégiée pour poursuivre en doctorat et postuler sur les postes de l'enseignement supérieur ou dans les organismes de recherche. Une réorientation est possible vers les métiers de l'enseignement primaire.
Place des projets et stages	Les enquêtes de terrain destinées à recueillir des corpus qui seront ensuite analysés par l'étudiant tiennent lieu de stages. Ces enquêtes donnent lieu à une évaluation (rapport de stage). Ce type de travail est parfaitement adapté à l'objectif de la spécialité.
Place de l'international	Le réseau de collaboration avec des partenaires étrangers est important. La présence fréquente de professeurs invités, de chercheurs étrangers est un grand atout pour la formation à la recherche des étudiants. Le master RSDL reçoit chaque année un très grand nombre d'étudiants étrangers venant de toutes les régions du monde : Europe, Asie (Chine, Japon, Moyen-Orient), Afrique (Maghreb, Afrique de l'Ouest, Afrique subsaharienne), USA, Amérique du Sud. Plus de 63 % des étudiants de M2 RSDL en 2013-2014 sont titulaires d'un baccalauréat étranger. Cette situation, qui s'annonçait déjà en 2011-2012 et qui est passée à deux tiers en 2012-2013, témoigne de l'excellente visibilité de la formation sur le plan international et de son attractivité. Deux raisons peuvent être évoquées : la reconnaissance d'un Labex (ASLAN) et l'organisation de quatre écoles d'été internationales, sous l'impulsion notable d'EC rattachés à l'UMR DDL. Enfin, un enseignement de linguistique en anglais est assuré en M1.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'admission en M1 RSDL se fait sur dossier. Celui-ci doit être composé de tout élément justifiant du niveau académique du candidat et de sa formation antérieure, de son niveau de maîtrise du français et d'une lettre de motivation. Pour une entrée en M2, les candidats doivent fournir en sus des éléments précités un projet de recherche de trois pages (objet, problématique, méthodologie, résultats escomptés, enjeux théoriques, bibliographie). Les dispositifs de mise à niveau sont le fait d'initiatives personnelles et bénévoles de la part des intervenants. A la fin du M1, les étudiants éprouvant des difficultés sont invités à se constituer en groupes de travail et de soutien mutuel. La formation de tandem entre étudiants de M1 et M2 de la même spécialité est encouragée. Ces formules se sont avérées efficaces et sont très prisées par les étudiants. D'autres possibilités en vue de l'augmentation des chances de réussite se situent au sein des laboratoires. Dans certains cas, des étudiants en doctorat SDL acceptent d'assurer l'encadrement d'un ou de plusieurs étudiants de master. La spécialité RSDL a profité

	de l'institution du Labex ASLAN, avec des manifestations scientifiques qui ont su attirer des étudiants dans cette filière et qui encouragent par ailleurs davantage d'étudiants à poursuivre en doctorat.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Tous les cours ont lieu en présentiel, les dispenses d'assiduité sont accordées à titre exceptionnel. Ces dispositions sont cohérentes avec le contenu des cours qui s'appuie souvent par exemple sur des analyses de corpus. Le régime spécial d'études prévoyant l'aménagement des emplois du temps, la dispense d'assiduité (totale ou partielle) et l'adaptation du mode de contrôle des connaissances (continu ou terminal) est proposé aux étudiants exerçant une activité professionnelle, chargés de famille, accomplissant un volontariat civil, assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante handicapés, bénéficiant du statut de sportif de haut niveau ou inscrits dans la classe danse-études du Pôle universitaire lyonnais. En master RSDL les étudiants sont amenés à utiliser quotidiennement l'environnement numérique que l'Université Lyon 2 met à leur disposition. Il en est de même pour les enseignants-chercheurs. De manière générale, l'ENT (Bureau virtuel et/ou la plateforme des cours) est massivement utilisé. Il permet la mise en ligne d'un large éventail de matériaux pédagogiques (cours, supports de cours, articles à lire, corpus (texte, sons, image), exercices, examens blancs, corrigés) et facilite considérablement les échanges entre enseignants et étudiants.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants varient en fonction des différents types de cours : épreuve écrite, dossier, exposé, rapport, fiche de lecture, comptes rendus de conférence, mémoire soutenu oralement devant jury. Dans le cadre du contrôle continu, la note finale d'un cours sera fondée sur un minimum de deux notes. Les CM (cours magistraux) sont validés par un examen terminal. Les examens de seconde session sont évalués par le biais d'une épreuve récapitulative ou une reprise de dossier ou de rapport. Concernant la mobilité, les unités d'enseignements d'un semestre peuvent être remplacées par un semestre en mobilité (études intégrées) effectué dans une université étrangère liée par convention à l'Université Lyon 2.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'étudiant reçoit à la fin de chaque semestre et en fin d'année un relevé détaillé des notes obtenues, accompagnées d'indications concernant la validation des UE et de l'année. Les descriptifs détaillés des différents éléments pédagogiques sont fournis dans la brochure de l'année. Les enseignants de la formation ont accès à ces informations afin d'avoir une vue d'ensemble du niveau des étudiants et des compétences acquises. La brochure du master mention SDL (spécialités RSDL et LES), actualisée chaque année, tient lieu de livret de l'étudiant et fournit à l'étudiant pour les deux années du cursus des informations très précises sur les objectifs de la formation, la structure de chaque spécialité, le tableau synthétique des UE ainsi que les descriptifs détaillés de chaque UE (intervenants, objectifs pédagogiques, programme, lectures, compétences à acquérir, modalités de contrôle des connaissances), le déroulement des examens et les modalités de validation et d'attribution des ECTS, les laboratoires associés, les débouchés, le règlement de scolarité. L'Université Lyon 2 est actuellement en train de mettre en place le supplément au diplôme Europass.
Suivi des diplômés	On constate une continuité significative entre le master SDL et le doctorat SDL. La poursuite d'études à l'issue du M2 est de 30 % des effectifs, plus de 92 % d'entre eux poursuivent leurs études à Lyon 2 et un tiers de ces étudiants intègrent le doctorat SDL (généralement à DDL ou à ICAR) dont plusieurs grâce à l'obtention

	d'un contrat doctoral. Un certain nombre d'étudiants ont été admis en doctorat dans une université étrangère : <i>Australian National University</i> (Canbara, Australie), <i>University of Massachussets</i> (Amherst, USA), <i>University of Pennsylvania</i> (USA), etc. Ces résultats peuvent être considérés comme tout à fait satisfaisants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de la formation, réunissant l'équipe pédagogique, fait office de conseil de perfectionnement. Ce conseil a pour vocation de discuter des orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des applications professionnelles, de permettre de s'éclairer sur les évolutions sociétales et professionnelles afin d'intégrer ces mutations dans les enseignements et faciliter l'insertion ou le développement professionnels des étudiants en s'assurant de la pertinence des compétences développées tant par l'enseignement et la recherche que par l'intervention en entreprise. Les résultats de cette concertation peuvent conduire vers des modifications de la maquette, de certains enseignements et des pratiques pédagogiques, mais aussi vers un travail d'information plus efficace en direction des étudiants. Des évaluations des enseignements par les étudiants sont pratiquées par certains enseignants à titre individuel, dans le souci d'améliorer la qualité de leurs enseignements et pratiques pédagogiques. Par ailleurs, les rencontres semestrielles avec les étudiants donnent lieu à des retours souvent précieux, sur le déroulement de l'année, mais aussi sur la perception des étudiants des points forts et faibles de la formation. Ces retours sont discutés et évalués au sein de l'équipe pédagogique. Plusieurs modifications ont pu être apportées à la maquette du quinquennat en cours, par exemple augmentation de la part réservée aux enseignements fondamentaux, réduction de la diversité de l'offre de cours.

Langage et enjeux de société (LES)

Place de la recherche	Le master LES est un master à finalité indifférenciée. Sa particularité réside pour l'essentiel dans la réalisation obligatoire d'un stage long en M2 validé par un rapport de stage présenté en soutenance orale devant un jury. Les étudiants en master LES bénéficient de la même offre de cours que les étudiants du master RSDL. Concernant la partie recherche de cette spécialité, les étudiants bénéficient du même adossement au Labex ASLAN qui regroupe les UMR ICAR et DDL. Les enseignants-chercheurs de la spécialité sont membres de l'une des deux UMR précitées.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est un des objectifs de la spécialité. Le stage doit être en lien direct avec le projet professionnel de l'étudiant. La formation sensibilise les étudiants aux métiers de l'enseignement, de la santé et du handicap, de la médiation et de la communication, pour lesquels les savoir-faire acquis en SDL constituent une valeur ajoutée. Cependant, comme le souligne le dossier, la professionnalisation ne peut être qu'indirecte. Cette orientation aurait intérêt à être renforcée. Il n'est pas certain par exemple que les métiers de l'enseignement soient réellement préparés par cette spécialité qui ne comporte qu'un seul TD « grammaire de texte et enseignement ». La formation a des collaborations régulières avec diverses institutions culturelles telles que le Musée des Beaux-Arts de Lyon, le Musée de l'Imprimerie, le Musée des Confluences dans l'objectif de traiter de médiation culturelle et de l'approche de la diversité linguistique et des langues en danger. Des relations sont également établies avec France Telecom, EDF R&D, Clinique Lyon Lumière Meyzieu, Hôpitaux de Genève, Grand Lyon, Institut Paul Bocuse dans le cadre de travaux concernant les interactions conversationnelles en milieu professionnel.
Place des projets et stages	L'objectif du stage long (un à trois mois) est de permettre à l'étudiant de pratiquer des observations précises dans la durée et de s'impliquer davantage dans le domaine de son choix en adéquation avec son projet professionnel.
Place de l'international	83 % des étudiants sont titulaires d'un baccalauréat étranger. Cette situation peut être analysée comme la preuve de l'attractivité de cette spécialité (il n'y a cependant que six étudiants inscrits), mais peut constituer une difficulté pour certains débouchés, notamment les métiers de l'enseignement. La spécialité LES bénéficie des mêmes partenariats que ceux de la spécialité RSDL. En outre un enseignement de linguistique est prévu en langue anglaise en M1.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont identiques à celles de la spécialité RSDL. Des passerelles existent entre les spécialités RSDL et LES. Elles se situent au niveau du passage entre M1 et M2. Un étudiant en M1 LES désireux d'orienter ses études vers la recherche peut, demander une inscription en M2 RSDL. Cette réorientation paraît aisée dans la mesure où la structure et le programme des deux formations sont pratiquement équivalents.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Idem fiche RSDL
Evaluation des étudiants	Idem fiche RSDL

Suivi de l'acquisition des compétences	Idem fiche RSDL
Suivi des diplômés	Idem fiche RSDL
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Idem fiche RSDL

Enseignement et diffusion du français langue étrangère et seconde (FLES)

Place de la recherche	Les étudiants de M1 et de M2 sont intégrés à des recherches menées avec des partenaires universitaires étrangers. Les étudiants de M2 ont notamment activement participé à une étude sur la visioconférence. Les données réunies à partir de leur expérience ont permis la constitution d'une plateforme de cours par des chercheurs en informatique et en psychologie cognitive de l'Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL et de l'Unité TECFA de l'Université de Genève, spécialisée dans les technologies de formation et apprentissage. La recherche est ainsi non négligeable dans cette spécialité qui se veut plus directement professionnalisante. Les étudiants sont en outre invités dans les journées et colloques organisés par les équipes d'accueil et certains poursuivent leurs études en doctorat. Dans cette perspective, certains étudiants remplacent le mémoire de stage de M1 par un mémoire de recherche. Dans les mémoires de stage, il est souligné que l'étudiant doit formuler une problématique de recherche (et la développer.)
Place de la professionnalisation	La professionnalisation occupe une place déterminante, ce qui se joue déjà au niveau des enseignements qui prévoient que les étudiants soient placés dans des situations concrètes, et ce qui est par ailleurs illustré par la pratique des stages. Les débouchés sont orientés vers les métiers de l'éducation, de la formation et de la diffusion du français.
Place des projets et stages	L'année est organisée pour faciliter la réalisation des stages, la fin des cours est programmée en mars. En M1, il existe un stage court, de deux mois minimum, l'activité d'enseignement est prépondérante. En M2, deux stages sont prévues : un stage court filé sur plusieurs semaines et un stage long d'une durée minimum de 200 heures. L'encadrement et la progression d'un stage à l'autre semblent optimaux. A la marge, les stages se déroulent dans le cadre de collaborations internationales, l'étudiant pouvant alors contribuer à mettre en place des méthodes d'enseignement dans les pays concernés.
Place de l'international	C'est un élément central de la formation. En M1, les étudiants sont plus que vivement encouragés à réaliser leur stage court à l'étranger s'ils sont français, en France, s'ils sont étrangers. En M2, les enseignements sont tournés vers l'international et les étudiants peuvent effectuer un stage du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) dans le cadre du réseau de diffusion du français soutenu par les ambassades de France. Ils peuvent également préparer la version anglaise ou écossaise du CAPES (PGDE / PGCE) dans les pays concernés.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le M1 regroupe des étudiants venant de licences diverses, le FLE n'ayant pas de licence en propre. Beaucoup d'étudiants inscrits en M1 FLES choisissent la possibilité d'effectuer le M2 par le biais du stage MAEE. En conséquence, les étudiants du M2 qui suivent les enseignements en présentiel viennent soit d'autres universités françaises ou étrangères, soit de filières de Langues et cultures étrangères ou de Langues étrangères appliquées. Un rattrapage en méthodologie de la discipline est prévu à leur attention.
Modalités d'enseignement et place du numérique	En M1, un seul parcours est proposé, avec un choix de cours pour certains modules (UE sciences du langage et UE de didactique). Cela permet de construire un profil de base commun sur lequel viendront plus tard se greffer des orientations plus diversifiées en fonction des contextes professionnels visés. En M2, il existe deux parcours, l'un tourné vers le français langue étrangère, l'autre vers le français langue seconde visant

	l'alphabétisation et l'accompagnement des migrants en France. Les étudiants qui suivent le M2 à l'étranger ont en ligne tout le matériel pédagogique. Ils peuvent s'entretenir par Skype avec les membres de l'équipe pédagogique. La situation des salariés est prise en compte (placement des cours sur trois jours de la semaine). Le numérique est utilisé de manière active par les étudiants qui sont formés aux enjeux, fonctionnements et potentiels pédagogiques des outils numériques.
Evaluation des étudiants	En M1, chaque enseignement est évalué individuellement par des examens sur table ou des dossiers auxquels s'ajoute l'évaluation du rapport de stage. En M2, le dispositif d'évaluation est très complet et privilégie une évaluation globale de l'évolution de l'étudiant. Les cours ne sont plus évalués séparément. A l'issue du S4, les étudiants doivent fournir trois documents écrits : un rapport d'activité, un rapport de stage et un rapport de recherche.
Suivi de l'acquisition des compétences	Une partie du M2 est organisée selon la logique du portefeuille de compétences. Elle aboutit à la rédaction du rapport d'activité.
Suivi des diplômés	Le suivi du devenir des diplômés mériterait d'être développé. Les données sur l'insertion professionnelle ne concernent que les diplômés de 2010. 1/3 des titulaires du master FLES sont enseignants à l'étranger, la majorité exerce leur activité en Rhône-Alpes sur des emplois à temps plein.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Chaque année, à la fin des cours, les étudiants établissent un bilan écrit, individuel et anonyme, puis un bilan oral se tient avec le responsable de la formation. Ces bilans fournissent des éléments précieux pour faire évoluer la formation (ajustements pédagogiques, organisationnels, déplacements de cours d'un semestre à l'autre, aménagements de certains cours, intensification de certaines directions de travail) et sert d'outil de pilotage dans un souci de procédure-qualité.

Observations des établissements

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention : Master Science du Langage

L’équipe du Master SDL tient à saluer le travail d’évaluation effectué ainsi que les suggestions et critiques, pour la plupart constructives et utiles (comme l’amélioration du centrage de la professionnalisation de la spécialité LES dans les domaines de la médiation culturelle (ce qui est d’ores et déjà le cas) et dans les entreprises de recherche de noms (*naming*), l’amélioration de l’affichage de la progression entre M1 et M2 pour les spécialités RSDL et LES ou la réévaluation globale de la spécialité LES).

Toutefois, certaines affirmations lui paraissent contestables ou parfois légères voire irrespectueuses (dans le cadre de la conjoncture actuelle).

- **Pragmatique et sémiotique pas des fondamentaux ?** Vrai dans l’absolu peut-être (parce qu’il est possible de contester ce point de vue), mais faux pour ce qui concerne la formation que nous avons voulu proposer !
- **Trois responsables EC.** (Les experts recommandent une réflexion sur une meilleure répartition des tâches administratives entre les EC de la formation.) Nous sommes **quatre EC** en fait (comme clairement indiqué dans l’autoévaluation). Par ailleurs, l’Université impose des limites quant aux nombre de responsables d’année et de diplôme pouvant recevoir des heures de décharge.
- **Taux de réussite de 50% en M2. Pas de commentaire dans le dossier.** Nous tenons à préserver la qualité de la formation (maintien des exigences académiques), mais cette volonté se heurte à la baisse générale du niveau des étudiants. Il y a également des abandons (pour diverses raisons dont le manque de perspectives sur le marché du travail) et de plus en plus d’étudiants choisissent de faire leur M2 en deux ans. Mais il est effectivement nécessaire de mettre en place une réflexion approfondie sur l’amélioration de la lisibilité de la progression pédagogique entre M1 et M2 (pourtant réelle et existante). Un meilleur affichage est d’ores et déjà prévu pour le nouveau contrat.
- **Améliorations du dispositif de suivi (régulier et formalisé) des étudiants paraissent incontournables.** Qui doit assurer cette lourde tâche, comment et avec quels moyens financiers ? Comment rester en contact avec les étudiants ? (Mobilité des personnes, changements d’adresse, annulation de l’adresse électronique Lyon 2 au bout de quelques temps, etc.)
- **Conseil de la formation : fréquence des réunions ?** (Modalités de réunion des équipes pédagogiques insuffisamment explicitées (fréquence).) **Mieux cadrer le**

dispositif de suivi de la formation. Un tel dispositif amélioré est prévu pour le nouveau contrat. La fréquence : réunions semestrielles, avec la présence d'étudiants délégués.

- **Regret quant à la suppression du stage en M1 spécialité LES.** Un regret partagé, mais une question d'encadrement ! Il s'agit d'un travail très chronophage. Par ailleurs, les moyens financiers ne suivent pas.

Commentaires sur l'évaluation HCERES de la spécialité FLES du Master SDL

Les dimensions professionnalisante et internationale de la spécialité sont reconnues.

Le parcours franco-britannique (PGCE) a été supprimé pour la rentrée 2015 compte tenu du nombre faible d'étudiants intéressés par ce programme. La dimension internationale reste intacte avec l'obligation de stage à l'étranger en M1 pour tous les étudiants français, et en M2 pour les étudiants se destinant à la professionnalisation hors de France. Le maintien du solide dispositif des stages du Ministère des Affaires Etrangères contribue largement à l'internationalisation de la formation.

La dimension recherche est également reconnue comme jouant un rôle important en FLES. Cette dimension s'appuie sur un enseignement de méthodologie de la recherche encadrant solidement la rédaction du mémoire et sur un dispositif équilibré de répartition des mémoires dans l'équipe. Les étudiants sont en outre associés aux journées d'étude ou conférences organisées par l'équipe ADIS du laboratoire ICAR, ce qui constitue un apport profitable de la formation à la recherche pour les étudiants.

Sur **l'évaluation de la formation**, le comité HCERES souligne qu'il faudrait préciser davantage les modalités de réunions des équipes pédagogiques. Concernant le parcours FLES, à partir de la rentrée 2015, des réunions d'équipe auront lieu tous les deux mois. Les représentants étudiants du Master FLES seront conviés à un moment de ces réunions. Il est à noter qu'en M2 une évaluation écrite anonyme est organisée chaque année, ce qui contribue à un ajustement de l'offre pédagogique.

Le comité considère souhaitable de mieux cadrer **le dispositif de suivi des diplômés**. L'équipe pédagogique adhère à cette suggestion. Tout le monde souhaite savoir ce que deviennent les étudiants mais les modalités de ce suivi ne sont pas simples à mettre en place. Le département SDL va reprendre la réflexion à ce sujet pour mettre en place le dispositif le plus efficace possible.

Le comité d'évaluation évoque « **des imprécisions concernant le parcours 2 *Accueil et intégration linguistique des populations migrantes* de la spécialité FLES** qui ne permettent pas de cerner sa spécificité ».

Il n'est nulle part question dans le bilan de préciser le parcours 2 de la spécialité FLES ni celle du parcours 1. La remarque du comité d'évaluation au sujet d'imprécisions supputées concernant son organisation nous ne paraît pas justifiée et nous sollicitons volontiers des éclaircissements à ce sujet auprès du comité évaluateur. L'organisation de ce parcours est la même que le parcours 1 (diffusion et coopération à l'étranger), un tronc commun et des enseignements spécifiques concernant des aspects didactiques (Français langue seconde et français de scolarisation, littéracie et entrée dans l'écrit, pratiques pédagogiques en FLS), des aspects sociologiques et socio-culturels (immigration et intégration dans la France contemporaine) et des aspects psycho-pédagogiques (enseignement à un public difficile). La circulation entre les parcours est favorisée. En effet, un certain nombre d'étudiants étrangers sont intéressés par ces contextes de formation à la langue française qu'ils ne connaissent pas et suivre les cours du parcours 2 leur permet une ouverture supplémentaire sur la diversité des contextes d'enseignement et de formation au FLES.

Nous souhaitons également porter à l'attention du comité évaluateur que le parcours 2 du Master 2 Enseignement et diffusion du FLES permet de développer des partenariats locaux pour des stages pour les étudiants en particulier, mais également pour enrichir les enseignements à travers l'invitation de professionnels ou grâce à des études de cas très documentées (pour exemple CCAS de Saint Priest, Coté Projets, Forum Réfugiés). Le tissu lyonnais est particulièrement riche en structures d'insertion sociale et professionnelle pour les migrants et nous pensons que l'injonction à développer des partenariats internationaux masque l'action d'ouverture de l'université sur la société civile française.

En conclusion, il faut souligner que le projet de la nouvelle maquette présente **une nouvelle stratégie** : il n'y aura plus de parcours distincts au sein de la Mention de Master, tous les étudiants suivront l'ensemble des enseignements. L'offre de formation a été resserrée et pensée de manière à former l'ensemble des étudiants sur les deux contextes (étranger et France) plutôt que les spécialiser sur l'un d'eux à un moment où ils souhaitent surtout s'ouvrir aux différentes potentialités professionnelles du FLES. Ce sont les choix de stages et les mémoires qui permettront à chacun de choisir une orientation particulière.

Jean-Luc MAYAUD
Président de l'Université Lyon 2



Réponse à l'évaluation par le HCERES du master Sciences du langage

L'ENS de Lyon remercie le HCERES pour l'évaluation du master Sciences du langage.

Nous souhaitons préciser que l'ENS de Lyon s'est retirée de la cohabilitation de ce master (parcours Recherches en sciences du langage) le 1^{er} septembre 2013.

Fait à Lyon le 22 mai 2015

Jean-François PINTON

Président de l'ENS de Lyon

